



APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENTE DE RECHERCHE ARTISTIQUE EN LABORATOIRE SENSIBILISATION À L'ART CONTEMPORAIN

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

L'université de Franche-Comté souhaite être un lieu de rencontres et d'expérimentations culturelles. Via le service Sciences arts et culture, elle pilote différentes actions à destination d'un public large. Expositions, événements de médiation scientifique, résidences d'artistes, rencontres et ateliers permettent à chacun de s'enrichir tout en exerçant un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

L'université accueille des artistes en résidence, en lien avec la vie des laboratoires et les travaux de recherche qui y sont menés.

En 2024-2025, l'université propose à un artiste de travailler en collaboration avec des chercheurs du **Centre de Recherche sur les Stratégies Économiques (CRESE)**.

Cette équipe de 35 chercheurs se consacre à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée en sciences économiques. Son activité est organisée en trois domaines thématiques.

Les travaux menés au sein de l'axe **Contrats, marchés et régulations** portent essentiellement sur l'analyse des politiques de régulation des marchés, et ce dans différents domaines de l'économie : la santé, l'environnement, la finance, l'agriculture.

L'axe **Décisions individuelles et collectives** est lié à l'économie comportementale, il permet aux

chercheurs d'étudier les prises de décisions individuelles et collectives, en se basant sur des théories économiques.

Enfin, l'axe **Finance, banque et macroéconomie** regroupe les chercheurs travaillant sur la finance dans ses nombreuses formes (la finance d'entreprise, la finance verte, les finances publiques, la finance participative et la microfinance), ainsi que les chercheurs étudiant l'économie bancaire et la macroéconomie.

SENSIBILISATION DU PUBLIC ÉTUDIANT ET DU GRAND PUBLIC

La résidence est l'occasion de sensibiliser les étudiants et le grand public à l'art contemporain et aux différentes démarches de création artistique.

Dans la continuité du travail de création, l'artiste est invité à développer une action en lien avec des enseignants-chercheurs et des étudiants. Celle-ci a pour objectif la découverte d'un projet d'art contemporain et favorisera la pratique artistique. Les formes prises par cette action peuvent être variées en fonction de la démarche personnelle de l'artiste.

Deux temps de restitution de la résidence sont à programmer : l'un au sein du laboratoire et le second à destination du grand public. Ces restitutions pourront prendre des formes diverses, l'artiste est invité à faire des propositions permettant de valoriser sa résidence.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Calendrier prévisionnel

À préciser avec l'artiste et le laboratoire

- Entre novembre 2024 et juin 2025 : résidence en laboratoire (35 jours)
- Entre janvier et mars 2025 : action avec les étudiants - 20 heures à répartir avec l'équipe pédagogique
- Septembre-octobre 2025 : restitution du travail en résidence

Dotations

- Résidence et création

Le budget alloué pour la création est de 7 400 € TTC, divisé en deux enveloppes. Une enveloppe dédiée aux honoraires et droits d'auteur de 3 000 € et une autre enveloppe de 4 400 € doit couvrir l'intégralité des dépenses (production, frais de déplacement, hébergement, repas).

- Sensibilisation

Le budget alloué pour la sensibilisation est de 2 000 € TTC. Cette somme couvre 20 heures d'intervention auprès des étudiants, le matériel nécessaire à la réalisation du projet et 4 heures de rencontre avec le grand public.

Propriété de l'œuvre

L'œuvre réalisée reste la propriété de l'artiste. Les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'université de Franche-Comté durant le temps de sa présentation. Une convention est signée entre l'artiste et l'université de Franche-Comté.

SÉLECTION

L'artiste est sélectionné par un jury constitué de professionnels des arts et du domaine culturel ainsi que par les membres du Centre de recherche sur les stratégies économiques souhaitant s'investir dans le projet de résidence.

Critères

- être un artiste professionnel possédant un numéro SIRET et pouvant facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs
- être résident en France
- avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle
- exigence et originalité de la démarche

- capacité à s'investir dans un programme de sensibilisation à l'art contemporain auprès des étudiants et du grand public
- curiosité et intérêt pour les sciences.

Documents requis

Le dossier, au format PDF de 10 Mo maximum, devra être entièrement transmis par courriel (liens de téléchargement périssables non acceptés). Le dossier doit contenir les éléments suivants (1 seul pdf en pièce jointe) :

- un curriculum vitæ
- une note d'intention (1 page maximum)
- un portfolio présentant 10 à 20 images numériques de vos réalisations et autres liens vers des documents audiovisuels si nécessaire

Calendrier de sélection

Date limite de réception des dossiers de candidature :

- lundi 30 septembre 2024

Date du jury de sélection :

- mi-octobre 2024

Envoi du dossier

Service sciences, arts et culture, université de Franche-Comté : lucie.vidal@univ-fcomte.fr

Objet du mail :

NOM Prénom – Candidature résidence laboratoire
Vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature. Merci de vérifier que votre dossier est complet avant envoi.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SERVICE SCIENCES ARTS ET CULTURE

Maison des étudiants

36 A avenue de l'Observatoire

25000 Besançon

www.univ-fcomte.fr (rubrique culture et sciences)

UNIVERSITĕ 
FRANCHE-COMTĕ


**PRĒFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTĒ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTĒ**